



COMMISSION FOOT EDUCATIF

Procès-Verbal N° 3

Réunion du : **Mardi 16 septembre 2025**

Président : M. José VIVERO

Secrétaires de séance : Mme Mireille MONIER – M. Romeo PRIZZI

Membres : MM. M. Tito DOUNGOUMA-FOKY (CTD DAP) - BENITEZ Luca-- André VITIELLO – Frédéric BAUMANN

ORDRE DU JOUR

- Informations
- Traitement du courrier
- Dates des engagements du foot féminin 2025/2026

INFORMATIONS FOOTBALL EDUCATIF

Retrouvez PROCHAINEMENT les documents concernant le Football Educatif ainsi que les Rappels pour toute la saison et les Désidératas sur la Page d'Accueil du District « **DOCUMENTS FOOT EDUCATIF** » ou en cliquant sur le lien suivant : <https://var.fff.fr/docs-foot-animation/>

REGLEMENT DEPARTEMENT TECHNIQUE ET FOOT EDUCATIF : <https://var.fff.fr/wp-content/uploads/sites/66/2024/09/Reglement-Foot-Educatif-et-Departement-Technique-saison-2024-2025.pdf>

RAPPEL - Article 4 bis :

Montant des amendes en cas d'absence d'équipes

MANIFESTATION	DETAIL	AMENDE
JOURNEES DEPARTEMENTALES	Les rentrées du foot, Plateau de Noël, journée nationale des débutants, journée des clubs labellisés (U11) et Festival Foot U13- Pitch	Montant 50 €
PLATEAUX U6 à U11 et U6F à U11F		Montant 30 € par équipe
AUX RENCONTRES U12, U13 et U13F		Equivalent au montant du forfait

Rappel : Pour les catégories U6 à U11 (G et F), la transmission des feuilles de plateaux se fera via l'application FAL au plus tard le lundi suivant le plateau à 18h.

INFORMATIONS IMPORTANTE EN U12 – U13 :

Tous les matchs annulés samedi 13/09/25 à la suite du report par la District seront à **REJOUER AVANT LE 25/10/25 avec accord des 2 clubs...** (envoyer mail au District dès que vous l'aurez reprogrammé)

INFORMATIONS TIRAGE AU SORT DU 1^{ER} TOUR FESTIVAL FOOT U13G PITCH

Le tirage au sort du 1^{er} TOUR DU FESTIVAL FOOT U13G PITCH (à jouer le samedi 22 octobre 2025) aura lieu le :
MARDI 23 septembre 2025 à 14h30 au siège du District – Bureau du Département Technique.
Les clubs désirant assister au tirage y sont invités.

JOURNEES DE RENTREE FOOT

La Journée de Rentrée du Foot auront lieu :

- le samedi 13 septembre 2025 pour les U10/U11
- le samedi 20 septembre 2025 pour les U8/U9
- le samedi 27 septembre 2025 pour les U6/U7
- le samedi 4 octobre 2025 pour les U6/U8F et U9/U11F

Le rendez-vous sera le même pour tous : RDV 9H pour début des rencontres à 9H30

Les inscriptions sont closes. Sauf erreur et sur justificatif nous n'accepterons aucun ajout.

Vous trouverez par mail et sur le site du District, la répartition des équipes

Pour ces rassemblements, les licences ne sont pas obligatoires.

Une amende financière de 50 € sera appliquée pour les clubs absents non excusés.

LICENCES

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par la Fédération, la Ligue de la Méditerranée, le District ou les clubs affiliés, tout joueur, dirigeant, éducateur ou arbitre doit être titulaire d'une licence FFF établie au titre de la saison en cours.

Les conditions de participation individuelles ou collectives sont celles prévus par les Règlements Généraux et les présents règlements.

Obligation de présentation des licences avant chaque match et vérification de l'identité des joueurs en cas de manquement la Commission transmettra systématiquement les dossiers à la Commission Statuts et Règlements (CSR).

DESIDERATAS

Rappel sur l'établissement des horaires :

Les catégories U6 à U11 peuvent jouer le SAMEDI à partir de 9h00 jusqu'à 12h30 (matin) et l'après-midi de 13h30 à 17h30, fin du plateau.

Les matchs U12 et U13 pourront débuter le matin à partir de 9h00 (coup d'envoi) jusqu'à 12h30 et l'après-midi de 13h30 à 16h30 (coup d'envoi)

Pour les catégories U12, U13, et U13F, les clubs ne souhaitant pas jouer le samedi matin devront, en début de phase, le signaler uniquement par mail officiel au DISTRICT.

EQUIPES JOUANT UNIQUEMENT LE SAMEDI APRES MIDI

500452 – LE LUC en U12

554245 – ENT FREJUS ST RAPHAEL en U12 (équipe 2)

548270 – PAYS DE FAYENCE en U13, en U12 (équipe 1 et 2)

516999 – PUGETOIS FC en U13

503183 – GARDIA CLUB en U13 (équipe 1 et 2)

526881 – RAMATUELLE FC en U13 (niveau 2)

FEMININES

SAISON 2025 / 2026 – ENGAGEMENTS : **UNIQUEMENT PAR FAL**

CATEGORIE U6F / U8F

Clubs engagés : AV.S. MARVIVO – ENT FC SEYNOIS 1 – ENT FC SEYNOIS 2 – FC REVESTOIS- SC TOULON- US CARQUEIRANNE LA CRAU 1 - US CARQUEIRANNE LA CRAU 2-USAM TOULON

CATEGORIE U9F / U11F Foot à 5

Clubs engagés : AV.S. MARVIVO 1 – AV.S. MARVIVO 2 – ENT FC SEYNOIS –ENT PIVOTTE SERINETTE- FC REVESTOIS 1- FC REVESTOIS 2– SC TOULON- US CARQUEIRANNE LA CRAU 1- US CARQUEIRANNE LA CRAU 2- ST TRANS- US LA CADIÈRE- US CUERS PIERREFEU- US ST MANDRIER- HYERES FC- RAMATUELLE FC – ASPTT HYERES- USAM TOULON 1 – USAM TOULON 2 – VAL D'ISSELE US

CATEGORIE U11F Foot à 8

Clubs engagés : AV.S. MARVIVO – ENT FC SEYNOIS – SC DRAGUIGNAN – FC PUGET – USAM TOULON

CATEGORIE U13F

Clubs engagés : AV.S. MARVIVO 1 – AV S MARVIVO 2 – ENT FC SEYNOIS –ENT PIVOTTE SERINETTE- FC REVESTOIS- SC TOULON- US CARQUEIRANNE LA CRAU - ST TRANS- US LA CADIÈRE- FC RAMATUELLE- TOULON USAM- EFC FREJUS/ST RAPHAEL – FC PUGET- SC DRAGUIGNAN 1- SC DRAGUIGNAN 2 - ST O. MAXIMIN- LE VAL- AS BRIGNOLES- US VAL D'ISSELE- AS LA BEAUCAIRE- JS LE BEAUSSET- HYERES FC – CUERS /PIERREFEU US

AMENDES FINANCIERES

Une **amende financière de 50 €** est appliquée aux clubs absents non excusés lors de la réunion du Jeudi 11 Septembre 2025 au siège du District à 18h30.

Clubs absents :

545621 - CUERS/PIERREFEU US

516999 - PUGETOIS FC

509156 - LE BEAUSSET JS

563800 - SC VALOIS

503261 - SAINT MANDRIER US

RENTREE DU FOOT U13F

Comme prévu au planning des U13 Féminines, un plateau de Rentrée est prévu le :

Samedi 20 septembre 2025.

Lieu : Complexe Sportif du Vallon du Soleil à La Crau.

Seules les joueuses licenciées peuvent y participer.

12 joueuses maximum

Cette journée sera également la 1ère journée d'observations pour l'opération « Espoirs du Football » U12F et U13F (Plan de Performance Fédéral).

GARÇONS

SAISON 2025 / 2026 – ENGAGEMENTS : **UNIQUEMENT PAR FAL**

INFORMATIONS

RAPPEL : REGLEMENTS SPORTIFS

CHAPITRE III : FORFAIT SUR TERRAIN - Feuille de match

Article 63 : FORFAIT EN MATCHS OFFICIELS

2°/ Forfait sur terrain :

1 – L'arbitre constatera d'office, au bout d'un quart d'heure, l'absence de l'une des deux équipes, même si cela ne lui est pas demandé et portera sur la feuille de match l'heure du constat.

Forfait sur le terrain, le club recevant adressera la feuille de match à la commission organisatrice.

La non-réception de cette information sera assimilée à une absence de feuille de match.

PAS DE DESIDERATA : U10 – U11

Ces catégories se jouent sous forme de plateau

PLATEAUX U10 / U11

Nous vous informons que les reports de plateau concernant les catégories U10 / U11 ne sont pas faisables, seule la Commission Foot Educatif est habilitée à reporter le plateau en cas de force majeure.

Rappel : Si le club recevant n'est pas en mesure d'organiser le plateau, il doit prévenir le District du Var et la Commission Foot Educatif du Département Technique de manière à trouver une solution pour faire jouer les 2 autres clubs.

De plus, nous vous signalons que les dates de plateau sont programmées sur le planning du District du Var et qu'elles sont prioritaires sur les Tournois entre clubs.

Dans le cas d'un plateau se déroulant avec 4 équipes il doit comporter seulement 2 rencontres par EQUIPE pour respecter le temps de jeu imposé.

Les feuilles de match des plateaux doivent être rentrées uniquement par le FAL

REUNIONS FOOT EDUCATIF

Le compte-rendu des réunions des 8 (District) et 9 (Brignoles) du foot-éducatif a été envoyé ce jour aux clubs.

CATEGORIE U6G / U9G

DEPARTEMENT TECHNIQUE - COMMISSION FOOT EDUCATIF REFERENTS DE SECTEURS

RESPONSABLES	SECTEURS				
	1- LE GOLFE	2-Draguignan	3-CENTRE VAR	4-HYERES CUERS	5-TOULON
NOM	VIVERO	ZEGRE	BONNAS	GERBY	LAUGERO
PRENOM	José	Nadia	Elina	Hubert	Carole

Prochaine Réunion mardi 23 septembre 2025

Président : M. José VIVERO

Secrétaires : Mme Mireille MONIER – M Romeo PRIZZI